



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Dossiers reprise.
Résultats commerciaux.
Mise à pied.
Précarité.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

mercredi 31 août 2016

Bonne reprise à tout le monde....

Pour une majorité d'entre nous, les vacances sont terminées, toutes les bonnes choses ont une fin...

Dossiers chauds de la rentrée :

- **L'accord d'hypercompétitivité**, qui sera «négocié» dans les semaines qui viennent, les élus CGT vous tiendront informés et vous appelleront à réagir si nécessaire.

- **La loi travail**, le gouvernement a utilisé 3 fois l'article 49.3: passage en force sans vote ni débat, un déni de démocratie inacceptable ! 7 syndicats appellent à la grève le 15 septembre pour exiger l'abrogation de la loi travail. On ne lâche rien.

- **La précarité** qui explose, à Cléon comme ailleurs, nous y revenons dans ce tract...

Et bien d'autres sujets encore...

Résultats commerciaux au 1er semestre.

Résultats commerciaux records au 1er semestre 2016 :

«Sur les 6 premiers mois, dans un marché en hausse de 2.5%, les immatriculations du groupe sont en forte croissance de 13.4% à 1.57 millions de véhicules».

« En Europe, les immatriculations du groupe continuent de croître plus vite que le marché. Elles sont en hausse de 14%...»

« En France, la part de marché du groupe atteint 27.4% en progression de 0.5 point. Les immatriculations sont en hausse de 11.2 % sur un marché à + 9%.»

Voilà ce que l'on peut lire sur déclic ou sur les panneaux d'affichage de la direction.

Ventes records, près de 15 milliards d'euros dans les caisses:

Des résultats excellents, liés à une nouvelle gamme qui plait, et non à l'accord de compétitivité, comme certains voudraient nous le faire croire.

Salaires de nos dirigeants qui explosent, 16 millions d'euros pour Carlos Ghosn, dividendes pour les actionnaires et stocks options distribués massivement, et gel des salaires pour les salariés qui produisent les richesses.

La CGT demande à la direction de revoir sa copie, qu'une minorité se serve au détriment de la majorité des salariés ne passera pas toujours....

3 jours de mise à pied pour deux salariés de la fonderie : ça ne passe pas, débrayage à la fonderie avant les congés.

A la maintenance, en fabrication, en logistique, dans tous les services, et dans toute l'usine, la CGT vous appelle à travailler suivant «les règles de l'art», ou tout du moins selon les consignes de la direction, mais surtout de vous retirer de toute situation que vous jugerez dangereuse.

Parfois par excès de conscience professionnelle ou sous la pression de certains hiérarchiques, vous prenez des initiatives pour lesquels vous risquez d'être sanctionnés et c'est exactement ce qui s'est passé à la fonderie.

A la fonderie, deux salariés, un professionnel de maintenance reconnu par tous, remplaçant parfois le CU de maintenance, avec plus de 20 années d'expérience, et un apprenti se sont vus infliger une sanction disciplinaire!!!

Un professionnel a simplement demandé à l'opérateur, alors qu'il l'avait en visu, de faire une mise en service pour observer un distributeur. Stéphane a de l'expérience, il ne s'est pas mis en danger, aucun mouvement n'a été effectué, juste une observation qui a duré quelques secondes, dans une zone sans risque !!

Sur beaucoup de machines, cette zone n'est d'ailleurs pas cartérisée.

- Les salariés de la fonderie n'ont pas accepté cette convocation et ont débrayé massivement pour accompagner Stéphane à son entretien.

- Pour avoir voulu bien faire leur métier, les deux salariés de maintenance dont un apprenti, ce sont vus infliger **3 jours de mise à pied disciplinaire avant les congés.**

- Les salariés de la fonderie n'ont pas accepté et ont débrayé massivement avec promesse, si ces salariés étaient sanctionnés, de débrayer à nouveau à la rentrée... Les 3 jours de mise à pied, donc sans salaire, ne passent pas !!

Cette sanction a été exigée par le directeur du site, malgré la réticence de certains hiérarchiques qui obéissent, le doigt sur la couture.

Selon les propos de ce même directeur, la sanction pouvait même aller jusqu'au licenciement pour faute grave..

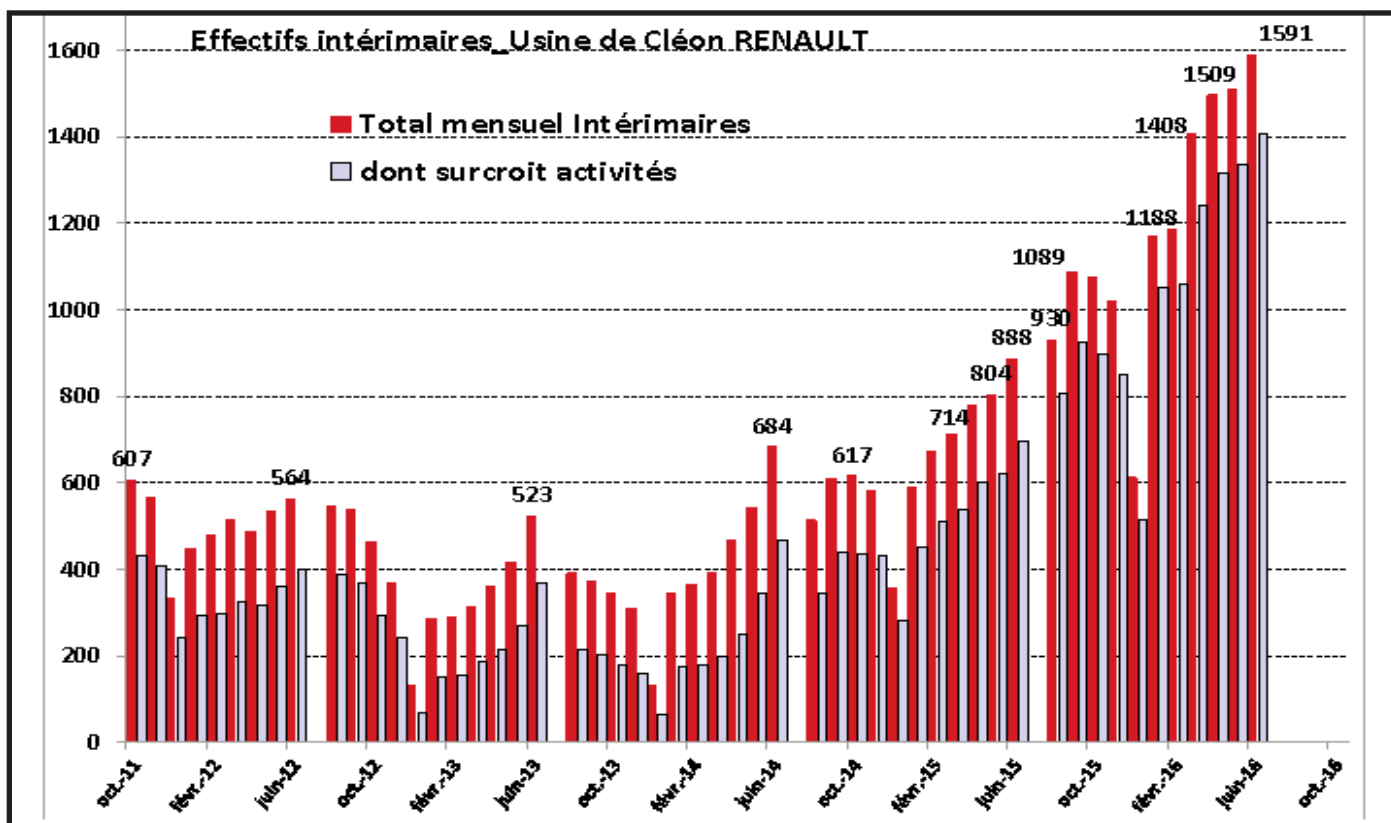
Au lieu de sanctionner à tout va, notre encadrement ferait mieux de nous donner les moyens pour travailler en toute sécurité, de s'attaquer aux vrais problèmes de sécurité partout dans l'usine, d'y consacrer les moyens financiers au lieu de gaspiller l'argent pour planter des arbres !!!

Etudier et résoudre les réels problèmes de sécurité que nous vivons tous au quotidien serait plus judicieux.

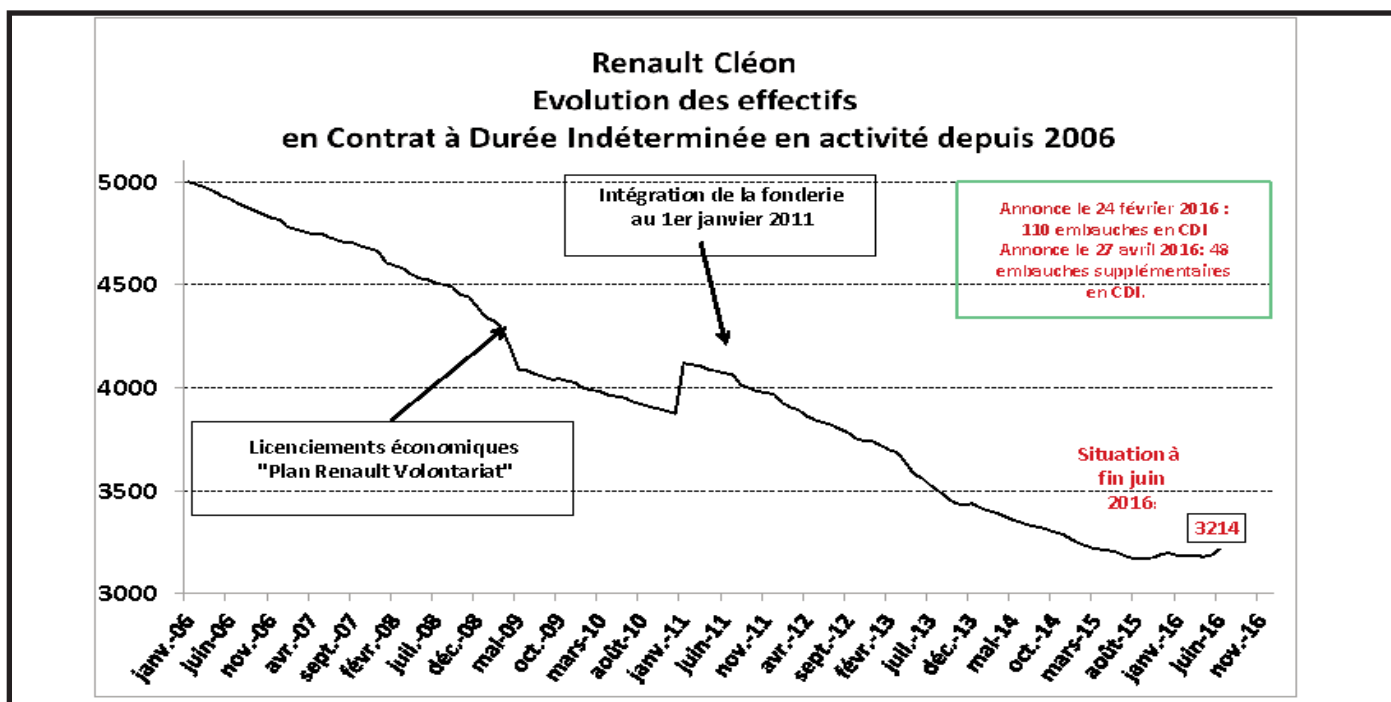
A la fonderie comme dans toute l'usine, hors de question de rentrer dans une enceinte sous énergies, de faire des réglages de robots, de changer des raccords sur les connectiques moules et machines en hauteur, de faire les points d'impact de poteyage, les adhérences moule, graissage moule à chaque démarrage sans avoir au préalable condamné les énergies résiduelles, d'intervenir sur le gaz...etc...

En cas de doute, appelez vos responsables qui devront vous expliquer comment faire.....

Précarité à Cléon, encore un nouveau record !! 1591 intérimaires à Cléon fin juin.



Effectif en CDI: inversion de la courbe?



Un frémissement dans la courbe des effectifs, pour juin, elle change de sens: +27 CDI en juin par rapport à mai. Bien mais très insuffisant: Il faut embaucher les intérimaires présents à Cléon, 1591 intérimaires, ça ne peut pas durer.